



MÉTIERS

- Enseignement
- Recherche
- Ingénieur dans l'agronomie, l'agroalimentaire, l'environnement, le génie biochimique et biotechnologique
- Assistant ingénieur dans l'environnement ou l'agroalimentaire
- Technicien supérieur santé, biologie ou environnement
- Laboratoire d'analyses médicales
- Industries pharmaceutiques, biotechnologiques
- Laboratoires de contrôle et d'analyses biologiques
- Création d'entreprises innovantes
- Assistant chargé d'affaires environnementales

PRÉSENTATION

La licence Sciences de la Vie propose deux parcours. Un parcours Biologie et un parcours Environnement. Cette formation a pour objectif de donner les connaissances théoriques et pratiques au niveau licence 3 pour permettre aux étudiants d'accéder au niveau master, tout en y intégrant des premiers éléments de professionnalisation. Elle intègre dans ses deux parcours un stage au cours de la 3ème année.

87%

**CHIFFRES
CLÉS**

des étudiant(e)s de L3 diplômé(e)s en 2021.

des étudiant(e)s de licence 1 issu(e)s d'un baccalauréat général, présent(e) à l'ensemble des examens, ont validé leur année en 2020.

56%

Le choix d'un parcours devient effectif de façon partielle à l'issue du semestre 4 et définitive au semestre suivant.

L'université de Nîmes propose également de suivre une Licence Accès Santé (LAS) en Sciences de la vie.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de former des étudiants capables d'appréhender les mécanismes complexes de la biologie moléculaire et cellulaire jusqu'à ceux qui régissent le fonctionnement d'un organisme et de son environnement.

Elle s'intéresse à l'environnement, à la biodiversité, à la recherche biomédicale, à l'amélioration et la santé des plantes, à la compréhension des mécanismes fondamentaux du vivant.

**DISPOSITIFS
D'AIDE
À LA RÉUSSITE**

- Tutorat d'étudiant
- Aménagements d'études
- Oui-plus

CERTIFICATIONS

- En informatique : PIX
- En langue anglaise.

Crédits ECTS : 180
Durée : 3 ans
Niveau d'études : BAC +3

CONDITIONS D'ACCÈS

- Titulaires du baccalauréat
- DAEU B

- Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

- Solides connaissances scientifiques pour entrée en L1
- Médecine, CPGE, BTS et IUT pour une entrée en L1 ou en L2.

PRÉ-REQUIS ATTENDUS
Consultez le catalogue des formations sur www.unimes.fr

LICENCE

SCIENCES DE LA VIE

**POURSUITE D'ÉTUDES
ENVISAGEABLE**

- LICENCES PROFESSIONNELLES après la L2

À NÎMES : Biotechnologie, 3D, RIE...

- MASTERS
Orientés dans les domaines de la santé, de la biologie, de l'agro-alimentaire ou de l'environnement.

Ex : Parcours BIOTIN de la mention bio-santé (U. Montpellier, Unîmes, IMT Mines d'Alès), Science des Impacts Environnementaux.

88%

Des diplômé(e)s poursuivent des études après leur licence.
(Sources : OVIE 2019)

Selon l'enquête de l'Observatoire de la Vie et de l'Insertion Etudiantes auprès de la promotion 2019, les diplômé(e)s poursuivent leurs études en grande majorité en master. La plupart s'orientent vers les sciences de la vie et de la santé (Biologie-santé, Bio-informatique, Ingénierie de la santé, Biologie ou encore Biotechnologies) ; quelques diplômé(e)s se dirigent vers les sciences de l'environnement. Certain(e)s choisissent un des masters proposés à Unîmes : Management de projet et innovation en biotechnologie ou Risques environnementaux et sûreté nucléaire.



CONTACT

Tél. 04 66 27 95 65
scolarité.sciences@unimes.fr

UNIVERSITÉ DE NÎMES

Rue du Docteur Georges Salan -
CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1
Tél. (0) 4 66 36 46 46

www.unimes.fr
f facebook.com/unimesfr
i @unimesfr

